

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3649)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1858

présenté par

Mme Brugnera, rapporteure thématique et M. Boudié, rapporteur

ARTICLE 25

Au début de l'alinéa 11 , substituer au mot :

« Au »

les mots :

« Aux avant-dernier et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination juridique.